

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 18 juin 1997

LETTRE DU 18 JUIN 1997

Chère collègue, cher collègue,

Maintenant que, de part et d'autre de la grande mare, les récentes consultations populaires - provoquées semble-t-il dans le but de consolider des positions plus ou moins établies - commencent tout doucement à entrer dans l'histoire; maintenant que les résultats de ces consultations, passés dans les moulinettes de savantes mécaniques, permettent aux fins observateurs de « découvrir » - en toute probabilité! - l'existence de tendances profondes de vigueur insoupçonnée; maintenant que de subtiles analyses démontrent - *a posteriori*, évidemment - que toutes et chacune des écoles de pensée ont connu des succès signalés - oui, c'est possible, car il suffit de savoir bien définir la notion de succès! - maintenant dis-je est venu le moment de passer à autre chose.

Par exemple, n'avons-nous pas remarqué que l'été nous est arrivé inopinément succédant à ce printemps de cinq jours que nous avons vu passer lors d'un week-end récent? Par exemple, l'APRUM n'a-t-elle pas tenu son Assemblée générale annuelle, le 5 juin dernier, où près de 60 collègues, après avoir pris connaissance des faits et gestes de leur Conseil et après avoir accueilli plus d'une centaine de nouveaux membres, dont plusieurs étaient présents, ont échangé entre eux sur quelques-uns des sujets de l'heure? Le Régime de retraite de l'Université et le surplus actuariel considérable de sa caisse ont retenu, à juste titre, l'attention des collègues. La bonne santé du Régime se traduit présentement par un surplus que d'aucuns seraient tentés d'utiliser à des bonifications particulières. En fait, ce surplus ne devait-il pas être utilisé en priorité - comme d'ailleurs l'affirme l'article 6.08 du règlement - à l'indexation des pensions versées? De l'avis de l'Assemblée, l'APRUM doit suivre de près ce dossier, déterminer avec précision la nature et l'ampleur du surplus et faire vigoureusement les représentations jugées nécessaires. D'ailleurs, un Comité ad hoc se saisit présentement de ce dossier pour le compte du Conseil.

Il me paraît tout indiqué d'exprimer la gratitude des collègues - et la mienne assurément - aux collègues Roland Rivest et Gaston de Lamirande qui quittent le Conseil après avoir servi pendant plusieurs années et avoir occupé, respectivement, le poste de Vice-président et celui de Secrétaire. Je tiens également à souligner d'une façon toute particulière l'élection de M. Guy Couturier au poste de Vice-président, celle de Mme Paule Rolland-Thomas au poste de Secrétaire ainsi que celles de Messieurs

André Morel et Bernard Messier au poste de Conseiller. Ces personnes apporteront au Conseil le fruit de leur vaste expérience de la vie universitaire.

La réception qui a suivi l'Assemblée générale a connu un vif succès si l'on en juge par le nombre de convives: plus de 70 personnes s'y trouvaient soit une augmentation d'au moins 20 par rapport aux réceptions antérieures.

Vous trouverez, sous ce pli, deux documents préparés par le Trésorier. Ils vous éclairent sur l'« avoir » de l'APRUM ainsi que sur la façon dont s'est soldé l'exercice 1996-1997. L'Assemblée générale a adopté la proposition du Trésorier de maintenir à 25\$ la cotisation pour l'exercice 1997-1998.

Les déjeuners du 3^e jeudi du mois, de 12:00 à 14:00 Chez Lévêque au 1030 rue Laurier ouest, ne reprendront qu'à compter du mois de septembre. Notez déjà, dans votre calepin favori, les dates en cause au premier trimestre: 18 septembre, 16 octobre et 20 novembre.

Je vous rappelle que le secrétariat de l'APRUM vous est toujours accessible, soit en personne au V-138 du Pavillon principal, soit au téléphone : (514) 343-7635. S'il arrivait que je sois absent — au cours du mois de juillet notamment — n'ayez crainte de laisser un message à ma fidèle boîte vocale. Même à distance, je la consulte assidûment!

À la dimension de vos moyens et à l'intérieur de la marge que vous confère votre santé profitez des quelques précieuses semaines que l'été réserve à ses fidèles.

Le Président
Jacques St-Pierre
JSP/fsp
p.j.: 2